



IMMÉDIATEMENT

En cas de coupure, piqûre ou contact direct sur peau lésée

- Nettoyage simple de la zone cutanée à l'eau et au savon puis rinçage.
- Ne pas frotter ni provoquer de saignement.

En cas de projection oculaire

- Rincer abondamment à l'eau courante pendant au moins **5 minutes** en écartant les paupières, tête inclinée vers le bas.
- Les lentilles cornéennes s'éliminent lors du lavage sinon les retirer sans délai.
- Ne pas utiliser de collyre ou de solutions oculaires.
- Consulter un ophtalmologiste.



Dans le cas d'un contact avec des **liquides biologiques et matériel tumoral d'origine humaine**, appliquer le **protocole des accidents d'exposition au sang (AES)**.

DANS TOUS LES CAS

- Faire une déclaration d'**accident du travail** (certificat médical nécessaire).
- Avertir l'**assistant de prévention** et consigner l'accident dans le **registre santé et sécurité**.
- Notifier l'accident au **conseiller de prévention**.
- Informer le **médecin du travail**.
- Préciser le **type** et l'**origine** des **cellules tumorales** manipulées.
- **Surveiller la cicatrisation de la blessure dans les semaines suivantes** et consulter rapidement si apparition d'un **nodule** (pour biopsie/exérèse).

PRÉVENTION

- Respecter les **bonnes pratiques de laboratoire**.
- Limiter au **maximum** l'utilisation d'instruments **piquants/coupants** lors de la manipulation de matériel biologique.
- Porter les **équipements de protection individuelle**.